



DECISION

n° 2019 - 001

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Bloy, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Seisies, La Bèche, La Giettaz, Marthod, Mércury, Montanieu, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Allières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnoix, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournoo, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Objet : Halle Olympique – Tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1^{er} janvier 2019

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du Restaurant de la Halle Olympique,

Considérant qu'il y a lieu d'approuver les tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1^{er} janvier 2019,

Décide

Article 1 : Les tarifs de la carte du restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » à compter du 1^{er} janvier 2019 sont désormais établies comme suit :

Salades et Entrées

- Salade périgourdine (gésiers de canard déglacés au vinaigre de framboise, foie gras, œuf de caille) : 12.00 € / 17.00 €
- Duo de saumon et ses toasts (saumon fumé maison et rillettes de saumon frais, toasts) : 10.00 € / 15.00 €
- Foie gras (foie gras parfumé, toasts) : 15.00 € / 24.00 €
- Salade fromagère (salade, tomate, jambon, lardon, camembert rôti) : 14.00 €
- Salade de chèvre chaud (salade, tomate, noix jambon cru, toast chèvre, miel) : 13.00 €
- Quiche savoyarde : 9.00 €
- Velouté du moment : 8.00 €

Viandes et poissons

- Tartare de bœuf Charolais au couteau préparé par nos soins, frites maison et salade : 17.00 €
- Burger de la Halle (bun's, reblochon, oignons, sauce burger, tomates, steak du boucher 180g) servi avec frites maison : 16.00 €
- Pièce du boucher planchée servie avec frites maison et ses légumes du moment : 21.00 €
- Magret de canard servi avec ses légumes du moment : 22.00 €
- Filet de cabillaud, sauce chorizo, riz sauvage et légumes du moment : 18.00 €
- Darne de saumon frais, sauce citronnée aux herbes, riz sauvage et légumes du moment : 18.00 €
- Spaghettis bolognaise maison : 13.00 €
- Tagliatelles carbonara maison : 13.00 €
- Assiette Vegan (composition variable selon saison) : 10.00 €

Desserts

- Tiramisu fruits rouges : 7.00 €
- Profiteroles maison : 7.00 €
- Moelleux chocolat : 7.00 €
- Bavarois fruits : 7.00 €

- Nougat glacé : 7.00 €
- Café Gourmand (composition variable selon l'envie du pâtissier) : 8.00 €
- Dessert du jour : 6.00 €

- Menu Gourmant : entrée + plat + dessert (au choix) : 36.00 €

- Menu de la Halle : 24.00 €

Entrée : Salade périgourdine ou duo de saumon

Plat : Filet de cabillaud, sauce chorizo, riz sauvage ou pièce du boucher 180 gr et frites maison

Dessert : Au choix (café gourmand supp 3.00 €)

Tous nos prix sont en TTC service compris.

Article 2 : Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant de la Halle Olympique « La Brasserie de la Halle » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 10 janvier 2019

Le Président
Franck LOMBARD

